Du Travail pour les Chômeurs
Du mouvement pour le port du Nord

Tels sont les heureux résultats obtenus par les délégations Dunkerquoises reçues par les Ministres

La délégation de la Commission chargée d'étudier la question de la crise de chômage est rentrée hier samedi, après avoir été reçue par M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, à qui M. Mathieu, secrétaire général du Ministère, l'avait présentée.

Les membres de cette délégation sont rentrés heureux d'apporter une solution favorable à la démarche dont elle avait été chargée. Il s'agissait, le « Réveil » l'a dit déjà, de demander au Ministre la mise en œuvre de certains travaux, décidés depuis longtemps déjà et dont l'entreprise à bref délai serait d'un secours considérable contre la crise de chômage qui sévit si durement sur la classe ouvrière.

La délégation, dont le « Réveil » a donné récemment la composition, a été reçue au Ministère le vendredi 29 avril, à 5 heures. Tout d'abord, c'est M. Vancauwenberghe qui expose au Ministre son vif désir qu'il soit donné du travail aux malheureux chômeurs trop nombreux aujourd'hui. Il estime que des projets de travaux sont en cours depuis quinze ans, et qu'il ne saurait y avoir de meilleur moment pour les mettre à exécution. Il précise notamment le dérasement des fortifications et le creusement du canal d'écoulement devant partir des « Sept Planètes » pour aboutir à la Mer.

Si les crédits sont votés, insiste M. Vancauwenberghe, l'on pourrait commencer sans retard, et il pourrait être employé la beaucoup de chômeurs.

Après s'être informé près de M. Monseron, ingénieur en chef faisant partie de la délégation, si les crédits existaient, la réponse affirmative lui fut faite. Mais M. Monseron fit remarquer que sur les 2.300.000 francs affectés il fallait payer les terrains occupés.

Sur ce point, une discussion s'engagea à laquelle prirent part les camarades Choquel, du Syndicat des Employés ; Louis-Louis, de celui de la Batellerie ; Ternynck, de la Métallurgie, et Roels, adjoint au maire de Coudekerque-Branche, et il en ressortit que l'on ne paierait les terrains qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le maire de Saint-Pol-sur-Mer le camarade Rumbaut prend ensuite la parole pour demander à M. Le Trocquer de fixer une date de mise en chantier. Il estime que la délégation ne remporte qu'une promesse aléatoire, et qu'à son retour elle doit donner des renseignements précis.

A cette question, M. le Ministre fixe à une quinzaine de jours au plus le commencement des travaux.

Le maire de Saint-Pol demande encore dans quelles conditions sera donné le travail, en régie ou en adjudication, à des entreprises particulières. Il suggère qu'il pourrait être institué une Coopérative ouvrière de terrassement, tout au moins pour un lot du travail. M. le Ministre, appréciant bonne et juste cette initiative, promet qu'elle aura pleine satisfaction.

Heureuse de l'accueil bienveillant qu'elle avait reçu, la délégation s'est retirée après que M. Vancauwenberghe, son président, eut adressé ses vifs remerciements à M. le Ministre et à M. Mathieu.

D'autre part, dans la matinée une délégation composée de MM. Choquelle, des Employés de Commerce ; Gens, des Dockers ; et Louis-Louis, de la Petite Batellerie, avait été reçue par M. le Ministre du Ravitaillement, à l'effet de solliciter le passage du blé par le port de Dunkerque.

Reçue avec la plus grande bienveillance, la délégation a obtenu la promesse formelle que tout le blé utile à la consommation du Département du Nord, jusqu'à la soudure, serait livré par l'entremise du port de Dunkerque.

Voilà donc, pour le monde des travailleurs, traqués par la crise de chômage, des nouvelles réconfortantes. Grâce à ceux qui se sont employés dans des ultimes démarches, un grand nombre d'entre eux vont trouver du travail en attendant des temps meilleurs.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

L'ex-secrétaire de Mairie de Bauvin était accusé d'avoir trafiqué de l'or au bénéfice des Allemands

IL A ETE ACQUITTE

L'accusé est un sieur Jean-Baptiste Menu, 28 ans, né à Provin, brasseur, demeurant à Bauvin, rue de l'Equille.

L'accusation lui reproche les faits suivants :

Au cours de l'occupation allemande, de 1915 à 1917, Menu, qui remplissait les fonctions de secrétaire de la mairie de Bauvin, récoltait, soit par lui-même, soit par intermédiaire, de l'or qu'il se faisait remettre par diverses personnes et le revendait ensuite soit à des Allemands qui venaient de Lille en prendre livraison à Bauvin, soit à un nommé Vandeputte, qui s'était établi changeur à Lille, et qui y était connu comme se livrant au trafic de l'or au profit des Allemands.

Une quarantaine de témoins, tant à charge qu'à décharge, déposent dans cette affaire.

Menu reconnaît avoir fait 12.000 francs de bénéfice sur le trafic de l'or, mais il déclare qu'il n'a agi que dans un but d'intérêt général pour faciliter le ravitaillement de la commune. Parmi les témoins à charge, la déposition la plus intéressante est celle du cuisinier de l'accusé, qui parle des succulents dîners offerts par son maître aux officiers allemands et des démarches qui lui furent imposées pour l'obtenir de l'or.

Par contre, le maire de la commune, sous les ordres de qui travaillait Menu, estime qu'il y a dans cette affaire plus de racontars que de faits précis. Il n'a jamais rien remarqué de blâmable dans la conduite de son secrétaire.

Menu est défendu par Me Adam, du barreau de Lille.

L'accusé a été acquitté.

LILLE

OU ALLER AUJOURD'HUI ?

FETE DU 1er MAI. — A 9 h. 30, Boulevard des Ecoles, rassemblement pour le cortège de la glorification du travail. — A 14 h. 30, jeu de balle. — A 15 h. 30, salle de spectacle, concert-conférence. — De 17 à 18 h., concert Grand'Place, par la musique des Sapeurs-Pompiers. — De 19 à 21 h., concerts Places Catinat, du Concert, Square Ruault et au Jardin de Fives. — De 20 à 23 h. 30, bals dans divers quartiers.

FUNERAILLES DES MILITAIRES MORTS POUR LA FRANCE. — Réunion, rue Malus, à 10 h. 15.

FETE SPORTIVE. — A 15 h., Place de Tourcoing.

SOCIETE D'HORTICULTURE. — Assemblée générale, à 17 h., au Palais-Rameau.

PALAIS D'ETE. — Matinée et soirée, revue nouvelle : « Et moi j'te dis qu'tu rigoleras ».

THEATRE MUNICIPAL. — En soirée, à 20 h., reconstitution du « Cabaret du Chat Noir ».

CASINO. — Concert et cinéma. Matinée à 15 h., et soirée à 19 h. 45.

OMNIA-PATHE. — Rue Esquermoise. — Cinéma. Matinée à 15 h. 30, soirée à 20 h.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE, rue d'Arras. — Attraction Music-Hall. — Matinée à 14 h. 30 ; soirée à 19 h. 30.

DANS L'ENSEIGNEMENT

La Commission de l'Association des délégués cantonaux de l'arrondissement de Lille pour l'instruction primaire, réunie à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Van den Bosche, a arrêté la date de l'assemblée générale de cette association. Cette date a été fixée au 25 mai. Elle a de plus émis les vœux suivants : 1. Que des duplicatas de certificats d'études, perdus par les enfants soient délivrés. — 2. Qu'on complète les délégations cantonales pour la visite des écoles. — 3. Qu'on rétablisse les distributions solennelles de prix.

BVRDU
LE MEILLEUR QUINQUIN

Les Fêtes du 1er Mai

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Les fêtes du 1er mai, à Lille, ont débuté hier soir, par une brillante retraite aux flambeaux sur le parcours de laquelle la joie populaire s'est affirmée en toute liberté.

En deux groupes différents, le cortège se forma. Le premier groupe, composé des sections de Canteleu, de la Justice, Henri-Ghesquière, de Moulins-Lille, Vauban, de la Jeunesse Socialiste du Sud, et des Fanfares des trompettes « Les Travailleurs » et de « L'Union de Lille », partit à 8 heures et demie précises de la place Vanhoenacker et suivit, au milieu de l'allégresse d'une foule compacte massée sur les trottoirs, les rues d'Arras, de Wazemmes, des Postes, de Juliers et la rue Gambetta, pour aboutir, à 9 heures so, place de la République, où, devant la préfecture éclairée de reflets rouges du plus bel effet, s'attendait le second groupe parti de la brasserie « L'Avenir », à Fives, et composé de la fanfare « L'Avenir » et des comités Jean-Jaurès, Paul-Bert, Karl-Marx, du « Réveil Social », etc...

Pleine d'entrain, agrémentée de chants, les drapeaux rouges déployés claquant allègrement dans le vent du soir, la retraite aux flambeaux suivit alors la rue de Béthune, la rue Neuve et arriva Grand'Place.

Le cortège passant devant la Grand'Garde et s'augmentant toujours d'un flot de populaire de plus en plus pressé, fit le tour de la place et par la rue Esquermoise, gagna les petites rues pittoresques ordinairement si calmes et si silencieuses, où on avait décidé de le faire passer.

Le 1er mai est avant tout la fête des humbles, des gagne-petits, des modestes travailleurs, il convenait donc d'aller rendre visite chez eux à tous ces modestes travailleurs que les grandes réjouissances publiques laissent généralement de côté. Dans les rues Jean-Jacques-Rousseau, Doudin, des Trois-Molettes, des Vieux-Murs, sur la très vieille place aux Oignons, et dans les rues au Péterinck et de la Monnaie, les fenêtres et les portes étaient garnies de spectateurs qui acclamaient en toute sincérité le cortège aux rouges feux de Bengale qui leur apportait un peu de joie passagère en leur dure existence de labeur, de peines et de soucis.

Nous voici sur la place du Concert !... Les musiques, les drapeaux, — il y en avait neuf, — montent sur le kiosque. L'« Internationale » retentit. Sous les verts marronniers en fleurs aux épaisses frondaisons vertes, des couples se sont formés et dansent, des monomes se déroulent en folles sarabandes et sous la rouge rutilance des torches, le peuple, le bon peuple chante sa joie d'une heure de repos, dit son espérance en des jours meilleurs.

A 10 heures 20, la dislocation avait lieu et, en toute tranquillité, bras dessus, bras dessous, les paisibles manifestants regagnaient le paisible home familial.

LE CHOMAGE

LES ADMINISTRATEURS DES BUREAUX DE BIENFAISANCE SONT REÇUS PAR LE PREFET DU NORD.

On sait la lourde charge qui, dès le début de mai, va incomber aux Bureaux de Bienfaisance. Les secours à distribuer aux chômeurs vont leur revenir en presque totalité. Livrés à leurs seules ressources, il est impossible à ces administrations de faire face à ces lourdes charges.

Dans le but d'obtenir autant que possible le secours de l'Etat, du département et des communes, les administrateurs des Bureaux de Bienfaisance de Lille, Roubaix, Tourcoing, se sont présentés à midi et demi à la Préfecture du Nord, où ils ont été reçus par M. Naudin, préfet.

Etaient présents à cette entrevue : MM. Leduc, maire de Tourcoing et président du Bureau de Bienfaisance de cette ville ; Minet, administrateur du Bureau de Bienfaisance de Lille, et Plays, secrétaire ; MM Lerouge, vice-président et Cordonnier, secrétaire du Bureau de Bienfaisance de Roubaix, etc.

Finalement, M. Leduc a été chargé, à titre de maire de Tourcoing, de voir ses collègues Lebas et Delory, mardi prochain, au Conseil général du Nord et d'étudier avec eux cette question angoissante. De son côté, M. le Préfet en entretiendra M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail.

De concert, toutes ces personnalités provoqueront une réunion entre les représentants des municipalités intéressées, ceux des syndicats patronaux et ouvriers et ceux des Bureaux de Bienfaisance. Le but de cette réunion sera d'examiner les possibilités de création d'une caisse de chômage avec le concours de tous ses organismes.

On sait, d'autre part, que des crédits ont été prévus au ministère du Travail, à ce sujet. Il s'agira de savoir de quelle façon ils seront répartis.

Tout cela est très pressant, car il ne faut pas oublier que si la question du chômage ne se pose pour le Bureau de Bienfaisance de Lille qu'à partir de fin mai, par suite d'un arriéré dans les paiements, il en est tout autrement pour Roubaix et Tourcoing. Les bureaux de Bienfaisance de ces deux villes sont en outre assez pauvres, paraît-il par eux-mêmes, comparativement à celui de Lille, de date beaucoup plus ancienne.

A une heure et demie la réunion prenait fin.

Une Cruelle Expulsion

QUATRE MENAGES, JETES A LA RUE, COUCHENT A LA BELLE ETOILE

Une très triste chose, qui se peut aisément qualifier de mauvaise action, s'est produite hier soir, à 5 heures, en notre ville de Lille.

Quatre ménages de pauvres gens, sinistrés de la guerre, ont été, par ordre de leur propriétaire habitant Paris, jetés à la rue sans plus de cérémonie.

Ceci s'est passé rue du Gard, une petite rue qui donne rue de Thionville.

C'est l'huissier Godry, rue du Palais-Rihour, agissant sur l'ordre de M. Porché, propriétaire, demeurant rue des Petits-Hôtels, à Paris, qui a procédé à l'expulsion des malheureux locataires du numéro 13 de la rue du Gard.

A l'heure où nous sommes informés du fait, — minuit, — nous nous rendons rue du Gard.

Dans la rue, des meubles, des matelas, pêle-mêle. Blottis les uns contre les autres, les expulsés grelottent.

Lamentablement, un homme, un père de famille nous conte ce qui s'est passé.

« Nous sommes quatre ménages expulsés. Celui de Mme veuve Hennebutte, avec trois enfants, dont un nouveau-né ; celui de M. et Mme Desettier, avec deux enfants de 4 et 6 ans ; celui de Mme veuve Desettier, avec deux mutilés, et celui de M. et Mme Masson.

» C'est la Ville qui nous a placés dans cet immeuble, comme sinistrés, à la suite de l'explosion des Dix-Huit Ponts.

» Ce qui est le plus curieux, c'est que, pour ma part, je n'ai jamais refusé de payer mon loyer à mon propriétaire. Il n'avait qu'à me le demander : je tiens la somme à sa disposition.

» Nous sommes expulsés à la suite de certaines requêtes de justice et de certain référé auxquels nous n'avons rien compris.

» Bref, conclut ce brave homme, qui est un travailleur de l'Usine de Fives, pour aujourd'hui, nous couchons sur la rue de par les belles lois de notre pays. »

Et, tristement, nous nous retirons, tandis que les pauvres expulsés se blottissent dans l'ombre, cherchant à se réchauffer mutuellement.

Triste ! très triste ! n'est-ce pas ?...

DERNIÈRE HEURE

PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL SUPRÊME

Les Alliés ont constaté la carence de l'Allemagne

La FRANCE et la BELGIQUE sont partisans des sanctions immédiates tandis que l'ANGLETERRE et l'ITALIE penchent pour un avertissement préalable à l'Allemagne

Londres, 30 avril. — Aujourd'hui, à 5 heures, après différents entretiens privés du comte Sforza avec M. Lloyd George, lord Curzon et M. Briand, le Conseil suprême a tenu sa première réunion.

M. Lloyd George, qui présidait, était assisté de lord Curzon. La France était représentée par MM. Briand, Loucheur et Berthelot. L'Italie par le comte Sforza, le marquis de la Torreta. Le Japon par le baron Hayashi et par M. Kengo Mori. La Belgique par MM Jaspar et Theunis.

La réunion a été consacrée à un examen de la situation créée par le manquement latent de l'Allemagne à exécuter les dispositions du traité de Versailles, en ce qui concerne le désarmement, la punition des coupables et les réparations.

La séance s'est terminée à 19 h. 30, ayant donné lieu à une large et ample discussion des divers points de vue, et à une considération complète des différents manquements au traité de Versailles par l'Allemagne, spécialement en ce qui concerne le désarmement, le jugement des coupables et les réparations, pour lesquels, à partir de demain, l'Allemagne peut être mise en état de carence basée sur la plus stricte légalité. Le traité de Versailles prévoit la possibilité des manquements allemands et attribue à la commission des réparations, les moyens pour obtenir le paiement.

M. Briand a largement exposé le point de vue favorable à l'immédiate application des sanctions qui avaient été fixées déjà, et communiquées à l'Allemagne dès la réunion de Spa, principalement en relation avec le désarmement qui, jusqu'à ce qu'il soit entièrement accompli, constitue une menace militariste, et contribue à maintenir un état d'esprit dangereux pour la la paix européenne.

Le comte Sforza présenta ensuite le point de vue italien, approuvant les déclarations de M. Briand, en ce qui concerne surtout le désarmement imposé par le traité de Versailles. Il ajouta que l'Italie doit tenir compte de ses intérêts généraux et de ceux des alliés. Dans ce but, il marque son désir de voir éviter toute action qui compromettrait la consolidation économique que l'Italie est en train d'obtenir par ses propres moyens. Il proposa au Conseil suprême de charger la Commission des réparations du soin de signifier à l'Allemagne les manquements constatés au traité de Versailles, ainsi que les sanctions jugées nécessaires.

A son tour, M Jaspar, au nom de la Belgique, s'associa entièrement à la thèse présentée par M. Briand, de la nécessité des sanctions immédiates.

M Lloyd George, finalement, exprima cet avis que si les alliés en reviennent à l'application stricte du traité, ainsi qu'ils en ont manifesté l'intention, en faisant fixer par la Commission des réparations le montant total de la dette allemande, pour les réparations, il faut également tenir compte des dispositions de ce traité pour l'application éventuelle des sanctions. Le Premier anglais en conclut qu'il fallait signifier à l'Allemagne ses manquements au traité de Versailles, avant d'appliquer les sanctions. Si l'Allemagne persiste ensuite dans son attitude, les alliés n'auront plus qu'à procéder aux opérations envisagées dans le Ruhr.

La question des modalités a été examinée par les experts mais sans résultat

La discussion, on le voit, ne sort pas du cadre des généralités. En particulier, aucune précision de temps et de condition ne fut envisagée pour cet ultimatum, suggéré d'ailleurs plutôt que formellement proposé.

En présence des diverses opinions exprimées, le Conseil suprême lomba d'accord pour envoyer à l'examen des experts financiers, la question de savoir si les modalités de paiement par l'Allemagne de ses obligations, doivent être fixées par la Commission des réparations, ainsi que les sanctions à appliquer en cas d'inexécution.

Les experts se sont réunis aussitôt après le dîner à la Trésorerie. MM. Loucheur et Doumer, avisés dans la soirée, représentaient la France à cette séance, ainsi que MM. Seydoux et Tannery.

Cette réunion ne s'est terminée qu'un peu avant minuit, et n'a abouti à aucun résultat définitif.

M. Briand ne veut pas de l'ultimatum

A l'issue du Conseil Suprême M. Lloyd George a réuni en conseil ses collègues du Cabinet, pour examiner la situation M. Briand a conféré longuement de son côté avec MM. Loucheur et Doumer.

Interrogé par les représentants de la presse le Président du Conseil Français s'est borné à faire cette simple déclaration : l'ultimatum ? Je me plais à ne pas l'envisager.

On s'attend à de nouvelles propositions allemandes

Dans les milieux anglais, on semble croire ce soir que le docteur Simons ferait, à très brève échéance, de nouvelles propositions, et cette éventualité n'est peut-être pas sans avoir influer sur l'attitude d'expectative montrée par nos Alliés Anglais et Italiens.

Dans le courant de l'après-midi, le maréchal Foch a conféré avec le maréchal Wilson.

La démission de Don Simons a été refusée

Berlin, 30 avril. — Les bruits de crise ministérielle immédiate auxquels la récente déclaration de M. Heine, à Munich, avait donné une insistance particulière, ont fait naître ce matin à la suite de la publication de la « Gazette de Voss » une émotion qui a provoqué la publication de la note officieuse suivante, laquelle met les choses au point :

« Il est exact que le Ministre des Affaires étrangères a offert il y a quelque temps sa démission au président d'Empire. L'impression du Ministre sur l'attitude de l'opinion publique allemande envers sa politique a été le facteur déterminant de cette décision. M. Simons s'était en même temps déclaré disposé à continuer de diriger provisoirement les affaires de son département en raison des pourparlers engagés par lui avec l'Amérique ».

Le Président d'Empire a refusé la démission de M. Simons. Non seulement le Cabinet approuve les propositions du Ministre des Affaires étrangères sur la continuation des négociations commencées par lui avec l'Amérique, mais les débats au Reichstag ont montré que le Parlement dans sa majorité désire cette continuation.

L'Allemagne refuse nettement de remettre son or

Berlin, 30 avril. — La Commission des charges de guerre a répondu à la demande de la Commission des Réparations de remettre à la Banque de France la réserve d'or de la Banque d'Empire par une lettre où elle déclare que les propositions faites à l'Amérique et le loi votée par le Reichstag pour interdire le commerce de l'or, rendent cette demande sans objet.

Les Industriels de la Ruhr déménagent leurs papiers

Berlin, 30 avril. — D'après certaines feuilles, une quantité de documents importants auraient été déménagés ces jours-ci de grandes entreprises industrielles du bassin de la Ruhr.

La Belgique participera militairement à l'occupation de la Ruhr

Bruxelles, 30 avril. — La « Dernière Heure » dit qu'on affirme que la Belgique participera militairement à l'occupation de la Ruhr.

La Fédération Syndicale Internationale estime que la proposition allemande constitue une base de discussions.

Londres, 30 avril (Par Bruxelles). — Le Bureau de la Fédération syndicale internationale s'est réuni samedi à Londres, à l'effet d'examiner la question des réparations et les nouvelles propositions allemandes.

En conclusion de l'échange de vues qui s'est produit, le Bureau a adopté une résolution par laquelle il déclare, après avoir pris connaissance des nouvelles propositions allemandes, que celles-ci peuvent constituer une base de discussion.

Il engage les gouvernements de l'Entente à s'engager dans la voie des pourparlers sans recourir à de nouvelles sanctions inefficaces.

La résolution demande également au gouvernement de l'Allemagne de montrer son respect de la parole donnée en faisant au maximum de possibilités, et en prenant, à l'égard de ses militaristes qui menacent encore la paix intérieure de la République allemande et par répercussion la paix de l'Europe, les mesures nécessaires.

La résolution termine en disant que la Fédération internationale syndicale croit, en agissant ainsi, travailler pour la paix du monde, et permettre enfin aux Nations de sortir de la situation douloureuse et dangereuse présente.

Le Sénat Américain adopte la motion Knox

Washington, 30 avril. — LE SENAT AMERICAIN A ADOPTE LA MOTION KNOX PAR 49 VOIX CONTRE 23.

Le satyre entôleur du Bois de la Deûle

ON L'A ARRETE AINSI QUE SON COMPLICE

Nous avons, à diverses reprises, relaté des vols commis par d'audacieux aigrefins au bois de la Deûle.

Hier encore, nous rendions compte à nos lecteurs de l'odieuse agression, suivie de vol, dont avait été victime en cet endroit une ouvrière confectionneuse, Mlle Zoé Kruydt, 19 ans, domiciliée 1, square Morisson.

Les auteurs de ces tristes exploits ont pu enfin être arrêtés. Ce sont les nommés Etienne Mayrat, 25 ans, sans profession, demeurant 94, rue Torgot, et son complice Auguste Faesse, 38 ans, manœuvre de maçon, place aux Oignons, cour à Fiens.

Mayrat avait d'abord tenté de violenter Mlle Kruydt pendant que Faesse faisait le guet à quelques mètres de là. Il ne put arriver à ses fins et se contenta, ce qui était certainement son but principal, de la soulager de son portemonnaie contenant une somme d'environ 200 francs.

Comme la jeune fille se débattait, la brute lui abîma le visage à coups de talon ; puis avec son complice se retira.

Le visage ensanglanté et horriblement meurtri, Mlle Kruydt se rendit au commissariat du 9me arrondissement, place Saint-Martin, où elle raconta sa mésaventure au secrétaire du poste.

Des agents en civil se mirent en mesure de retrouver Mayrat. Ceci leur fut facilité par un gardien du bois qui connaissait le coupable et qui se mit à la disposition des policiers pour l'aller cueillir.

Amené devant M. Perny, chef de la Sûreté, le scélérat, qui a les allures d'un gentleman, dès le voi mais confronté avec sa victime, il lui reconnaître la tentative de viol et préciser le rôle de Faesse en cette affaire.

Notons que Mayrat comparut en 1914 devant la Cour d'assises pour semblable fait. Comme il était à ce moment mineur, il fut acquitté comme ayant agi sans discernement, cependant on jugea bon de l'envoyer jusque sa majorité dans une maison de correction. La guerre survint qu'il se trouvait sous les verrous, il y demeura pendant toute l'occupation.

Cet individu, qui ne se livrait à aucun travail, a été déféré au Parquet en même temps que son acolyte, doté lui aussi d'un passé orageux.

Combien de jeunes servantes, d'ouvrières avant subi les outrages de ce triste sire, qui les dévalisait ensuite, furent-elles les victimes de Mayrat ? On les croit nombreuses, mais la plupart craignant sans doute une trop grande publicité faite autour de leur nom n'ont pas jusqu'ici osé porté plainte. On les recherche discrètement.

Quant à Mme Mayrat, car l'inculpé est marié, elle n'a manifesté aucune surprise lorsque le chef de la Sûreté l'a mise au courant des exploits de son époux.

Interrogée sur les moyens d'existence de son ménage, elle a déclaré être en possession d'une certaine somme d'argent dont les intérêts lui permettaient de vivre, ainsi que son mari, sans se livrer à aucune besogne.

Une enquête va être spécialement menée sur ce point délicat.

L'épilogue de l'accident de la rue Faidherbe

On se souvient du malheureux accident qui se produisit le 7 août dernier, dans le salon de coiffure de Mlles Cronthez sœurs, 32, rue Faidherbe.

Mme Irma Vernimen, demeurant à Lambersart, rue Quecq de Séverlingue, 29, s'était rendue dans cette maison pour se faire friotionner la tête à l'éther.

M. Esterman, chargé de ce travail, recommanda de fermer tous les réchauds. L'un d'eux ayant resté légèrement ouvert, une explosion se produisit et la chevelure de Mme Vernimen s'enflamma.

Cette dernière, horriblement brûlée, succomba des suites de ses brûlures.

Pour ce motif, M. Esterman comparaissait hier devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

Ayant été établi que toutes les précautions avaient été prises et que l'accident s'était produit fortuitement, M. Estarman n'a été condamné qu'à 200 francs d'amende.

FUNÉRAILLES

Les Funérailles de Fernand ALLEMAGNE, sous-lieutenant au 208e R. I., Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palme, mort pour la France, à l'âge de 24 ans, à Antilly (Oise), auront lieu aujourd'hui dimanche 1er mai, à 10 heures et demie.

Réunion à la Caserne Malus, à 10 heures 15.

LE CONGRES DES ŒUVRES SOCIALES

Une nouvelle réunion a eu lieu hier à la Préfecture, sous la présidence de M. Vancauwenberghe. On s'y est occupé de l'organisation d'un banquet et des questions d'assurance des objets qui seront exposés.

AU CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

LE DERNIER INTERROGATOIRE DE COUTSIER

M le capitaine Café, substitut du rapporteur près du Conseil de guerre a fait subir hier son dernier interrogatoire à Paul Coutsier, inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

Coutsier a été questionné sur l'ensemble de l'inculpation et notamment sur la « fraulein doctor S... » la fameuse femme blonde dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs.

Coutsier a fourni de longues explications sur cette espionne qui appartenait au bureau allemand de renseignements d'Anvers.

PETITES NOUVELLES

COUP DE TAMPON. — Une auto pilotée par M. Alphonse Tys, 34 ans, négociant en toile, à Lambersart, rue Quecq de Sevelingue, a gratifié d'un coup de tampon rue Léon Gambetta, M. Louis Cacheur, 52 ans, demeurant rue du Marais de Lomme, à Lomme. Relevé avec de multiples contusions, le blessé a été conduit à l'hôpital de la Charité après avoir reçu des soins dans une pharmacie.

SOCIÉTÉS DIVERSES

MUTUALITE OUVRIERE, 85e SECTION. — Recette mensuelle, dimanche 1er Mai de 9 h. à midi au siège, école des garçons, rue de la Vignette.

Les GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, Lille, acceptent en paiement les Bons d'Achats de la Reconstitution. 9361.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

La disparition d'une dactylo

LE MYSTÈRE PERSISTE

Nous avons relaté hier la singulière disparition de Mlle Louise Bruneel, 19 ans, demeurant chez ses parents, rue des Ecoles, 11.

Voici les renseignements que nous avons pu obtenir sur cette mystérieuse affaire qui fait l'objet de toutes les conversations.

Mlle Bruneel était employée en qualité de dactylographe dans une maison de commerce de Saint-André. Mercredi, elle quittait son emploi à 7 heures 3/4, depuis on ne l'a plus revue.

Seuls, son tour de cou et son sac à main, lequel contenait une somme de 3 fr. 50 et des menus objets ont été retrouvés sur la rive du canal à 9 heures du soir.

Nous avons pu joindre hier le père de Mlle Bruneel qui nous a fait part de toute son inquiétude.

« Louise, dit-il, avait une conduite exemplaire, elle vivait en très bonne intelligence avec nous, et on ne lui connaissait aucune amourette. Elle nous a quittés mercredi en très bons termes et avec sa gaîté habituelle. Rien ne pouvait nous faire supposer cette brusque séparation ».

Qu'est devenue Louise Bruneel ? Est-ce une fugue. C'est presque impossible à croire, elle ne possédait à son départ que la somme retrouvée dans son sac à main.

Il ne peut pas y avoir accident, la jeune fille n'ayant pas l'habitude de passer à l'endroit où furent retrouvés les objets lui appartenant.

On suppose donc qu'il y a eu ou suicide ou agression.

Dans le premier cas, on conjecture que la dactylo ayant une amourette aurait mis fin à ses jours à la suite d'une brusque déception.

Dans le second cas, on pense qu'elle aurait été entraînée vers le rivage, où ses agresseurs s'en débarrassèrent en la jetant à l'eau.

Toutes les recherches faites jusqu'à présent pour découvrir un indice quelconque sont restées vaines.

A noter que cette disparition a produit une grande émotion dans le quartier où habitait Mlle Brunet qui y était très estimée.

WAVRIN

ASSEMBLEE GENERALE. — Dimanche 1er Mai réunion du Parti, à 5 h. du soir, chez le camarade Auguste Crétal. — Ordre du jour : compte du mois. Présence indispensable.

Docteur Bertray, Médecin-Spécialiste (voies urinaires, voies respiratoires). Consultation gratuite. Traitement par correspondance, 10, rue Frochot, Paris.

DUNKERQUE

UN NOUVEAU GOUVERNEUR. — M. le général de brigade Cartier, chef de la section du chiffre au Ministère de la Guerre, a été nommé commandant supérieur de la Défense, gouverneur de Dunkerque, en remplacement de M. le colonel du génie Flamet.

RETOUR DE MORTS DU FRONT. — Dimanche matin arriveront à Dunkerque sept cercueils renfermant les corps de soldats ramenés du front par les soins de l'Etat.

Théâtres, Cinémas & Concert

Théâtre municipal

Aujourd'hui dimanche, en soirée, à 8 h. 30 dernière représentation du « Chat Noir », ses humoristes, ses chansonniers, sa Revue.

— Lundi, Le Caveau Lillois, avec une pièce nouvelle « L'Renaissance de Tartagrobor ».

* Palais d'Été *

Du 29 Avril au Jeudi 5 Mai

MATINÉES A 3 H. 15, JEUDIS, DIMANCHES ET FÊTES

— LA REVUE —

Et moi j'te dis

Que tu rigoleras

avec RITTCHE, le Franem Belge

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2

:: :: DIMANCHE, JEUDI et FETES :: ::

Matinées à 2 h. 1/2 »—« Soirées à 7 h. 1/2

La Vie Ouvrière

LE PREMIER MAI

ANNŒULIN

Programme de la Fête. — A 2 heures, sur la Grande-Place, grand lâcher de pigeons. Une somme de 120 francs sera à la disposition des sociétés colombophiles qui y prendront part.

A 2 h. 30, départ du cortège, qui prendra l'itinéraire suivant : rues Nationale, Gambetta, Bisse, Nationale, Bouvroque, La France, Charles-Laden, des Prés, Abreuvoir et rue du Marais.

Une somme de 500 francs sera répartie entre les sociétés de musique prenant part au cortège.

A 4 h., réception des organisations syndicales et ouvrières pour la remise des revendications.

A 4 h. 15, causerie sur le perron de la Mairie par le citoyen Parsy Auguste, maire d'Annœullin et conseiller général.

A 5 h., grand concert suivi de bal, au siège de l'Harmonie syndicale et ouvrière.

La Commission des Fêtes.

Dans le Textile

POUR LES CHOMEURS COMPLETS. — La treizième paiement de secours sera payé au bureau du Syndicat, lundi 2 mai, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures, pour les usines Wellaert, Lechat, Boutry, Lehembre, Renouard, etc. Mardi, mêmes heures, pour la filterie Crespel, toute la journée et les chômeurs de chez Raymond Voituriez. Mercredi, pour les isolés, etc. Vendredi, pour la Cotonnière, avenue de Bretagne, et Hellemmes, Vandeveghe et Vandenbos. Samedi, de 9 à 11 heures, Droulers, si ils chôment encore, et Leclercq, rue des Sarrazins, Lille.

Se munir des certificat de chômage et de la carte confédérale 1920-21.

* * *

Les camarades chômeurs sont avisés qu'ils trouveront des troncs à leur disposition boulevard des Ecoles. S'adresser au camarade de la commission. Tous les camarades du textile doivent être présents aujourd'hui, à 9 h. 30, boulevard des Ecoles, derrière la Fanfare l'Avenir.

Le secrétaire, A. BAUCHE.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

SECTION DE LAMBERSART. — Afin de ne pas disperser les forces ouvrières, la section a décidé d'assister en tant que syndiqués, au cortège et meeting organisés par la Bourse du Travail de Lille. — D. WATRELOS.

— La section informe les amateurs de bouchon qu'elle fera jouer 150 francs de prix en espèces, le jeudi 5 mai, estaminet de la Petite Boîte de Paille, Grand'Route de Canteleu, au profit de sa caisse de propagande.

PARTI SOCIALISTE (S. P. I. C.)

SECTION DU GROUPE DE PUPILLES COMMUNISTES DE MONS-EN-BAROEUL. — Réunion pour la réorganisation du groupe le lundi 2 mai 1921, à 7 heures et demie du soir, chez le camarade Verfaille, rue du Becquerel. L'ordre du jour étant très important, nous comptons sur la présence de tous les membres et de nouvelles adhésions.

Le secrétaire, DUWER fils.

EPILEPTIQUES

MAINTENANT VOUS GUERIRez

N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Bois-Bin à Saint-Brieuc (Ardèc) les preuves gratuites de la guérison de l'EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

Bulletin Commercial

* PARIS, 29 avril :

VIANDES. — Cours moyen aux Halles centrales : Bœuf, de 3 à 6.30 ; Veau, 6 à 9.50 ; Mouton, 5 à 12 ; Porc, 7.50 à 8.80.

BEURRES. — Cours : Charentais, de 10.50 à 15.20 ; Marchands, de 8 à 13.

SUCRES. — Cote du jour : 213 à 215 fr. les cent kilos en entrepôt Paris. Stock actuel, 253.283 sacs ; précédent, 257.047 sacs.

LE HÂVRE, 30 avril :

CAFES. — Cote d'ouverture : Courant, 107.00 ; Mai 105.60 ; Juin, 103.75 ; Juillet, 100.50 ; Août, 99.75 ; Septembre, 97.50 ; Octobre, 94.00 ; Novembre, 94.00 ; Décembre, 93.25 ; Janvier, 91.50 ; Février, 91.00 ; Mars, 90.50.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fabr à BESANÇON

Six 4es Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 30 avril :

Cours moyen des ventes en gros aux Halles Centrales :

Volailles et Gibiers, Beurre et Œufs, Fromages, Fruits, Primeurs, Légumes, même cours que le mercredi 27 avril. Hausse sur la pomme de terre : 50 fr. les 100 kilos.

POISSON DE MER. — Le kilo : Soles, 11.50 ; Maquereaux, 2.50 à 3.25 ; Cabillaud de mer, 1.20 ; Flétes, 0.90 ; Plateaux, 0.25 ; Cardets (petits), 0.25 ; Roussettes, 1 fr. ; Cabillauds, 3 fr.

VIANDES A LA CHEVILLE. — Prix au kilogramme. Octroi compris. — Bœuf, derrière, 1re qual. 8 fr. 2e 7 fr. ; devant 1re 5 fr., 2me 4 fr. ; Vache, derrière 1re qual. 8 fr., 2e,